

**EXTRAIT  
DES DELIBERATIONS DU GECT EURODISTRICT PAMINA**

**Réunion du 4 juin 2020 en téléconférence**

**Délibération n°1/2020 – Administration générale : modalités techniques de la tenue de l'Assemblée en téléconférence**

L'Assemblée, sur proposition de son Président décide :

- d'approuver les modalités d'organisation des réunions de l'Assemblée en téléconférence pendant la crise sanitaire, telles que définies en annexe à la présente délibération.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°2/2020 – Compte rendu de l'Assemblée du 6 décembre 2019**

Sur proposition du Président, l'Assemblée

- approuve le compte-rendu de la séance de l'Assemblée du GECT Eurodistrict PAMINA en date du 6 décembre 2019.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°3/2020 – GECT - Modification de la convention et des statuts**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Approuve les modifications de la convention et des statuts du GECT Eurodistrict PAMINA.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°4/2020 – administration générale - Ressources humaines - programme et fiches de postes**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Approuve la mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indemnitaire annuel (CIA) pour le poste de chef/fe de projet tourisme, selon les modalités prévues en annexe 1,
- Demande à ce que les conditions de recrutement, de travail, de rémunération et de protection sociale des agents soient décidées, dans le respect du droit applicable, et qu'elles soient équivalentes pour l'ensemble du personnel (conformément au §2 de l'article 14 des statuts) ;
- Demande à ce que les collectivités employeur respectent le principe des emplois permanents à durée illimitée ;
- Demande à ce qu'une des collectivités allemandes membres du GECT crée un poste permanent à durée illimitée pour le recrutement du poste de chargé de projet aménagement du territoire, mobilité, énergie, environnement, relation presse et que la mise à disposition au GECT se fasse dans les meilleurs délais ;
- Demande à ce que le règlement intérieur du personnel soit régulièrement mis à jour ;
- Décide que les inscriptions budgétaires pour 2021 tiennent compte des dispositions prévues au §3 de l'article 14 des statuts pour le remboursement des frais de personnel mis à disposition, et que les montants soient validés lors de l'adoption du budget primitif ;
- Valide l'organigramme des services du GECT ainsi que toutes les fiches de postes selon les modalités prévues en annexe 2 et 3 de la présente délibération,
- Valide l'évolution du poste d'adjointe au DGS vers un poste de secrétaire générale des services ainsi que la fiche de poste dédiée selon les modalités prévues en annexe 4 de la présente délibération,
- Délègue au Bureau la mise en place d'un plan de formation, d'une prévoyance et du télétravail pour les personnels recrutés en direct.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°5/2020 – Etude de faisabilité « Développement de l'offre de soins de proximité dans l'Eurodistrict PAMINA » Projet INTERREG V Rhin supérieur – Etat d'avancement du projet**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Constate l'infructuosité de l'appel d'offre concernant l'étude de faisabilité « Développement de l'offre de soins de proximité dans l'Eurodistrict PAMINA » ;
- Décide de publier un MAPA (Marché à Procédure Adaptée) sur la base d'un cahier des charges actualisé ;
- Autorise le Président à signer tous les actes ou documents ayant trait à ce nouveau marché,
- Donne délégation au Bureau pour le suivi et la mise en œuvre de ce marché ;

- Prend connaissance de la demande de modification majeure auprès des instances INTERREG comprenant une demande de prolongation du projet.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°6/2020 – Projet INTERREGV « MobiPAMINA : Étude de faisabilité pour un concept de mobilité multimodal pour l’Eurodistrict PAMINA » - Etat d’avancement du projet**

Sur proposition du Président, l’Assemblée :

- Approuve et autorise le Président à signer la modification à l’acte d’engagement de l’assistance à la maîtrise d’ouvrage dans le cadre de la réalisation de l’étude de faisabilité « MobiPAMINA » ;
- Demande à ce qu’une des collectivités allemandes membres du GECT crée un poste permanent à durée illimitée pour le recrutement du poste de chargé de projet aménagement du territoire, mobilité, énergie, environnement, relation presse et que la mise à disposition au GECT se fasse dans les meilleurs délais ;
- Prend acte du calendrier modifié de réalisation du projet.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°7/2020 – Accord de coopération avec l’association touristique Vis-à-Vis 2020-2023**

Sur proposition du Président, l’Assemblée :

- Autorise le Président à signer l’avenant n°3 à la convention de coopération avec l’association touristique Vis-à-Vis pour la période du 1er mai au 31 août 2020 ;
- Propose de verser à cet effet une subvention forfaitaire de 25 000 €,
- Propose d’imputer les crédits correspondants au BP 2020,
- Approuve le projet d’accord de coopération avec l’association Vis-à-Vis,
- Autorise le président à signer l’accord de coopération,
- Délègue la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de l’accord au Bureau.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°8/2020 – Compte administratif et compte de gestion 2019**

Sur proposition du Président, l’Assemblée :

- approuve les chiffres du compte administratif du GECT pour 2019 ainsi que les chiffres du compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental ;
- décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 du GECT de manière suivante :
  - pour la section de fonctionnement :  
317.471,48 € au chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » du GECT
  - pour la section d'investissement :  
15.062,24 € au chapitre 001 « Résultat d'investissement reporté » du GECT.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°9/2020 – Budget supplémentaire 2020 et DM1**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- approuve le projet de budget supplémentaire et de DM1 pour 2020 qui s'élève en dépenses et en recettes à 1.389.203 €.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°10/2020 – Projet INTERREG V A « Bassin d'emploi PAMINA » : perspective de poursuite**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Décide de déléguer au Bureau la mise en œuvre de la poursuite du projet hors financement INTERREG sur la base d'un partenariat franco-allemand et sous réserve d'une inscription au BP 2021.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

### **Délibération n°11/2020 – Contrat de projet Etat –Région (CPER) 2021-2027 – propositions du GECT Eurodistrict PAMINA**

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Approuve les propositions d'inscriptions au CPER 2021-2027,
- Délègue la poursuite des réflexions au Bureau,
- Sollicite la Région Grand Est pour organiser une réunion avec les Eurodistricts.

**ADOPTÉE**

\* \*  
\*

**Délibération n°12/2020 – Rapport d'activités 2019 de l'Eurodistrict PAMINA**

Après en avoir délibérée, l'Assemblée prend acte du rapport d'activités 2019.

**ADOPTÉE**

\* \*

\*

**Délibération n°13/2020 – Rapport d'activités 2019 de la mission INFOBEST PAMINA**

Sur proposition du Président, l'Assemblée prend acte du rapport annuel 2019 de la mission INFOBEST PAMINA.

**ADOPTÉE**

\* \*

\*